

Le Progrès Civique

JOURNAL DE CRITIQUE POLITIQUE
& DE PERFECTIONNEMENT SOCIAL

Il serait aussi cruel qu'absurde de condamner à l'ignorance les conditions subalternes de la société.

Le nombre des chaumières et des autres édifices particuliers étant à celui des palais dans le rapport de dix mille à un, il y a dix mille à parier contre un que le génie, les talents et la vertu sortiront plutôt d'une chaumière que d'un palais.

DIDEROT.

LE PROGRÈS CIVIQUE PARAÎT TOUS LES SAMEDIS

Abonnements : Un an : 40 fr. — Six mois : 22 fr.

Rédaction et Administration : 69, Avenue de la Grande-Armée, Paris (XVI^e)

" Journal honnête pour les honnêtes gens "

LE PROGRÈS CIVIQUE

Journal de Critique Politique et de Perfectionnement Social

Directeur : HENRI DUMAY

Abonnements

FRANCE ET COLONIES
Un an : 40 fr. Six mois : 22 fr.
ETRANGER
Un an : 48 fr. Six mois : 26 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

69, Avenue de la Grande-Armée — PARIS (16^e)

Chèque postal n° 6.028 — TÉLÉPHONE : Passy 12-94 et Passy 13-20

Prix du Numéro

En France : UN FRANC

Étranger : 1 franc 50

LE " PROGRÈS CIVIQUE " n'est inscrit ni au Ministère de l'Intérieur, ni au Ministère de la Guerre, ni au Ministère des Finances, ni au Ministère des Affaires étrangères, sur les listes de distribution de fonds secrets à la presse. Il n'est subventionné par aucun groupe politique, aucun syndicat patronal ou ouvrier. Il ne passe à aucun des guichets occultes d'ambassades. Il ne sert les intérêts d'aucun particulier. Il ne sollicite, pour ses pages d'annonces, aucune publicité, et n'accepte d'insérer que celle qui lui plait. La seule qui lui plaise c'est celle de maisons sérieuses désirant faire connaître de bons produits. Par conséquent, il ne publiera de publicité financière à aucun prix et n'offensera le bon sens et la décence de ses lecteurs par aucune réclame pour saletés pharmaceutiques. Le " Progrès Civique " ne mendie ni n'accepte aucun permis de circulation gratuite en chemin de fer, ni billets de théâtre, ni faveur d'aucune sorte. Le " Progrès Civique " est entièrement, et sans fil à la patte, au service du public français.

Il ne sera tenu compte d'aucun avis de changement d'adresse auquel n'aura pas joint une somme de 0,75 en timbres-Poste, destinée à couvrir les frais de recherches, de modifications de fiches et d'établissement de bandes nouvelles.

PRINCIPAUX ARTICLES

(Numero du 22 Mai 1920)

Notre Opinion et la Vôtres sur les questions du jour	ÉDITORIAUX	4
La guerre continue (dessin)	par H.-P. GASSIER	7
Qu'est-ce que la Ligue des Droits de l'Homme ?	par Ferdinand BUISSON	8
L'économiste M. Brousse fait à Kermina et Consorts un cadeau d'environ 300 millions de francs	ÉDITORIAL	11
Les intérêts privilégiés contre l'intérêt général dans les pays occupés	par le général VERRAUX (en retraite)	12
La dissolution de la C. G. T. serait illégale et vaine.	ÉDITORIAL	15
Réponse aux médecins qui refusent de soigner les grévistes	ÉDITORIAL	16
Camouflage (dessin)	par Raymond PALLIER	17
La Biocratie (V).	par le Dr TOULOUSE	18
La vie aura doublé dans un an, le Gouvernement s'en rend-il compte ?	par Roger FRANCO	21
Sauvons l'Arménie du joug turc	par J.-H. ROSNY Jeune	23
Les Livres qui font penser	par Stephen VALOT	24
Les Campagnes du Progrès Civique.	ÉDITORIAL	25
Échos de chez nous et d'ailleurs		26
Lettres de nos Lecteurs,		27
Les nouvelles qui importent		28
Pour que vive le Progrès Civique (6 ^e liste de souscription)		29

Sauvons l'Arménie du joug turc

Le refus par les puissances d'accepter le mandat sur l'Arménie a pour résultat de maintenir, pratiquement, l'Arménie sous le joug turc. Notre éminent collaborateur M. J.-H. Rosny nous dit ici ce que ce joug signifie :

LES Français se font difficilement une opinion sur l'Arménie.

A chaque instant, ils entendent parler de massacres épouvantables ; ils s'émeuvent ; la *Ligue des Droits de l'Homme* fait des conférences ; les journaux publient des articles émouvants ; puis, tout à coup, silence ; toute se brouille, tout s'efface.

C'est que les Turcs ne se contentent pas de tuer les Arméniens : ils les calomnient, ou les font calomnier. Nous avons même chez nous un auteur célèbre, qui, dupé par eux, ébloui des réceptions qu'ils lui réservent, nous chante les louanges des plus abominables meurtriers que la terre ait connus !...

Est-il donc nécessaire de tant d'encre pour savoir que celui qui tue est un assassin ?

Certes, il peut arriver à un honnête homme de tuer dans un mouvement de colère ou d'indignation ; mais accueillez-vous l'excuse d'un homme qui tue sans cesse... Vous vous diriez : « Ou cet homme-là est un fou dangereux et, alors, enfermons-le pour le guérir, s'il est possible ; ou cet homme est un effroyable monstre et, alors, il faut en débarrasser l'humanité. »

Tel est le cas du Turc à l'égard de l'Arménien : le Turc est un abominable monstre...

Notre erreur, l'erreur de tout l'Univers, quand il s'agit des Turcs, est celle qu'on trouve chez Loti.

Nous sommes étonnés qu'un assassin soit fait comme tout le monde, qu'il puisse avoir figure d'honnête homme. Nous voulons que l'assassin soit hirsute, hagard, laid : or, le Turc est propre, tranquille et beau. Le tigre aussi est propre, tranquille et beau !

Il faut nous décider à juger les faits d'une manière objective.

Toute l'histoire prouve que les Turcs forment une race guerrière, admiratrice de la force, zélatrice de la force. Leur sympathie pour l'Allemagne, zélatrice elle-même de la force contre le droit, vient de là.

Les Arméniens, au contraire, forment une race éminemment pacifique. Je sais des gens qui le leur reprochent ; ils leur reprocheraient aussi le contraire... « Qui veut tuer son chien... »

Vous me direz : « Nous ne pouvons, cependant,

anéantir les Turcs, sous prétexte d'empêcher l'anéantissement des Arméniens... »

Réponse spécieuse ; car il est toujours préférable de sauver la victime... Mais, je ne suis pas plus que vous partisan d'anéantir un peuple. Je trouve seulement qu'il faut laisser le Turc exercer ses talents de Turc sur lui-même ; qu'il faut séparer l'Arménie de la Turquie ; enlever aux Turcs toute possibilité d'intervenir en Arménie.

Ceci est de simple bon sens. Pourquoi ne le faisons-nous pas ?

D'abord, parce qu'il y a des Loti de par le monde qui se laissent prendre à certains airs... Ceux-là plaident la noblesse du Turc, comme si la noblesse n'avait pas été, à travers les temps, l'apanage des tueurs... Charles le Téméraire était noble, croyez-le ; et le duc d'Albe aussi... Ce qui était ignoble, c'étaient les foules assassinées par ces gentilshommes...

Le Turc est un gentilhomme qui assassine l'Arménien ; cela n'empêche pas la noblesse, au contraire. Continuons contre eux le grand effort des sociétés modernes contre les nobles ayant droit de vie et de mort. L'humanité doit se débarrasser des Turcs, en tant que gentilshommes tueurs.

Une des raisons pour laquelle nous ne séparons pas énergiquement les Turcs des Arméniens, c'est que certains journaux reçoivent des subsides de Constantinople. Le fait est bien connu. Et l'on cite l'exemple d'un grand journal, ainsi rétribué par Abdul-Hamid, qui cessa du jour au lendemain d'être partisan d'Abdul-Hamid : les mensualités changeaient de mains !

Ne nous laissons pas tromper par des journaux stipendiés, ne nous laissons pas tromper par des hommes que les Turcs ont séduits à force de caresses ; ne laissons pas calomnier les victimes.

Songeons que la cause des Arméniens est notre propre cause, que le monde ne sera pas digne de la paix s'il n'assure pas tous les peuples opprimés contre leurs meurtriers. Nos dirigeants ne doivent pas cesser de plaider devant le monde la cause des Arméniens. Ils ont droit à un pays, à tout leur pays, sous le contrôle protecteur de la Société des Nations.

J.-H. ROSNY jeune.